



Luxembourg, le 4 décembre 2012

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
04 DEC. 2012
Question élargie N°30

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi Nicolas SCHMIT.

Une grande entreprise de construction luxembourgeoise a été mise en faillite en date du 5 août 2011 et tout le personnel licencié.

Quelle est la situation actuelle de ce personnel ?

Combien de personnes sont encore aujourd'hui en situation de chômage ?

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma plus haute considération.

Robert WEBER
Député